

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

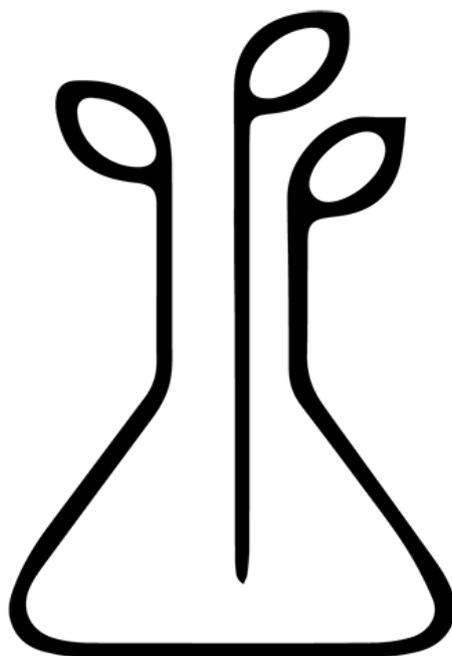
Conforme au SIMDUT 2015,

Loi sur les produits dangereux, Règlement sur les produits dangereux, Transports Canada.

Date de révision : 1 septembre 2025

## SECTION 1 : Identification

Information	Détails
<b>Identificateur de produit</b>	Nom du produit : Chocolat Noir Fragrance Code du produit : FCHOCON
<b>Utilisation recommandée</b>	Parfum concentré utilisé dans des formulations industrielles ou commerciales pour usage externe, telles que parfums, crèmes, lotions, et savons.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Usage externe uniquement dans des formulations cosmétiques. Ne pas utiliser pour des applications alimentaires ou internes.
<b>Renseignements sur le fournisseur</b>	Pure Arôme Laboratoire 3565 Boulevard Taschereau, Saint-Hubert, Québec, J4T 2G2, Canada Téléphone : (514) 500-5534 / Courriel : direction@purearome.com
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	Pure Arôme Laboratoire : (514) 500-5534 (9h00 à 19h00 HNE) CANUTEC (urgence transport) : 1-888-CAN-UTEC (226-8832) ou *666 (cellulaire, Canada)



## SECTION 2 : Identification des dangers

### Classification SGH

- Dangers physiques : Liquides inflammables, Catégorie 4 (H227 : Liquide combustible).
- Dangers pour la santé :
  - Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 2 (H315 : Provoque une irritation cutanée).
  - Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2A (H319 : Provoque une sévère irritation des yeux).
  - Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 (H317 : Peut provoquer une allergie cutanée).
- Dangers pour l'environnement :
  - Danger pour le milieu aquatique – chronique, Catégorie 2 (H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme).

### Éléments d'étiquetage SGH, incluant les conseils de prudence

- **Pictogrammes**



- **Mention d'avertissement** : Attention
- **Mentions de danger** :
  - Liquide combustible.
  - Provoque une irritation cutanée.
  - Provoque une sévère irritation des yeux.
  - Peut provoquer une allergie cutanée.
  - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Conseils de prudence** :
  - **Prévention** :
    - P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
    - P261 : Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
    - P264 : Se laver soigneusement les mains après manipulation.
    - P272 : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
    - P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.
    - P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
  - **Intervention** :
    - P370+P378 : En cas d'incendie : Utiliser un extincteur manuel (mousse, dioxyde de carbone, poudre sèche) pour l'extinction.
    - P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
    - P333+P313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.
    - P362+P364 : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
    - P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
    - P337+P313 : Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.
    - P391 : Recueillir le produit répandu.
  - **Stockage** :
    - P403+P235 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
  - **Élimination** :
    - P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale.

### SECTION 3 : Composition / Information sur les ingrédients

Nom de l'ingrédient	Numéro CAS	% (m/m)
Benzoate de benzyle	120-51-4	30.0 - 60.0
Hydroxyméthylbenzène	100-51-6	10.0 - 30.0
4-hydroxy-3-méthoxybenzaldéhyde	121-33-5	10.0 - 30.0
Phenyl acetic acid isobutyl ester	102-13-6	5.0 - 10.0
Methyl hydrogenated rosinat	8050-15-5	5.0 - 10.0
2-phényléthanol	60-12-8	5.0 - 10.0
2-éthyl-3-hydroxy-4H-pyran-4-one	4940-11-8	5.0 - 10.0
Isopropyl myristate	110-27-0	1.0 - 5.0
Isopentyl phenylacetate	102-19-2	1.0 - 5.0
3-éthoxy-4-hydroxybenzaldéhyde	121-32-4	1.0 - 5.0
Phenethyl acetate	103-45-7	1.0 - 5.0
3-hydroxy-2-butanone	513-86-0	1.0 - 5.0
Méthylcyclo-penténolone	80-71-7	1.0 - 5.0
1,3-benzodioxole-5-carbaldehyde	120-57-0	1.0 - 5.0
Caprylic Acid Natural	124-07-2	0.1 - 1.0
2H-chromen-2-one	91-64-5	0.1 - 1.0
Dodecan-5-olide	713-95-1	0.1 - 1.0
3-méthylbutylaldéhyde	590-86-3	0.1 - 1.0
Decan-5-olide	705-86-2	0.1 - 1.0
2-phenyl acetic acid	103-82-2	0.1 - 1.0

**Remarque :** Le pourcentage exact des ingrédients divulgués ci-dessus est retenu en tant que secret industriel (conforme à l'article 4.5(3)(f) du RPD). **Sans parabènes, sans phtalates, non testé sur les animaux, conformément aux valeurs de Pure Arôme Laboratoire.** Pour plus de détails, consulter les sections 15 et 16.

### SECTION 4 : Premiers soins

**Conseils généraux :** Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener à l'air frais. Enlever les vêtements souillés. Consulter un médecin et lui fournir cette fiche de données de sécurité.

- Contact avec les yeux : Rincer avec de l'eau pendant 15 minutes en maintenant les paupières bien écartées. En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologiste.
- Contact avec la peau : Enlever tout vêtement ou chaussures souillés. Laver abondamment avec de l'eau et du savon. En cas de rougeur ou irritation, consulter un médecin.
- Inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos. Consulter un médecin si symptômes persistent (ex. toux, vertiges).
- Ingestion : Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin/centre antipoison immédiatement.

### SECTION 5 : Mesures à prendre en cas d'incendie

- Dangers spécifiques du produit : Ce produit est inflammable en présence d'une source d'ignition quand la température est proche du point d'éclair (89°C). Garder ce produit loin des chaleur/étincelles/flamme/surface chaude. Ne pas fumer. Les contenants clos développent de la pression lorsque exposés au feu et peuvent exploser.
- Agents extincteurs appropriés : Dioxyde de carbone, poudre, mousse. Pour un incendie important, arroser de grandes quantités d'eau froide pour refroidir les contenants exposés au feu.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH avec une protection complète de la figure utilisant un mode de pression positive lorsque l'on combat l'incendie. Porter des vêtements de protection et des gants.
- Produits de combustion dangereux : Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, fumée.

- Sensibilité aux impacts mécaniques : Ce produit ne réagit pas lors d'impacts mécaniques.
- Sensibilité à l'électricité statique : Ce produit (le liquide, non le contenant) peut exploser s'il est en contact avec des arcs électriques, des étincelles ou des chocs d'électricité statique.

#### **SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

- Précautions individuelles : Évacuer le personnel dans des zones sécuritaires. Supprimer toute source d'ignition. Sur les lieux, porter les équipements de protection individuelle (voir section 8). Manipuler avec soins (voir section 7). Faire cesser la cause du déversement. Assurer une ventilation adéquate en ouvrant les portes et fenêtres.
- Précautions relatives à l'environnement : Tenir à l'écart des égouts, des eaux souterraines et de surface, et du terrain. Prévenir d'autres déversements. Contacter les services d'urgence en cas de déversement majeur.
- Méthode de nettoyage : Utiliser un absorbant universel comme la terre diatomée ou la vermiculite répandue sur le déversement. Voir section 13 pour l'élimination.

#### **SECTION 7 : Manutention et stockage**

- Manutention : Porter les équipements de protection individuelle (voir section 8). Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ouvrir et manipuler les contenants avec précaution. Protéger le contenant contre les dommages physiques. Mettre les contenants à la terre lors du versement pour éviter la formation d'électricité statique.
- Entreposage : Tenir les contenants droits et hermétiquement fermés, de préférence les contenants originaux. Entreposer à l'intérieur dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin de la chaleur et des sources d'inflammation. Protéger contre le gel. Ne pas entreposer avec des acides forts et des bases fortes.
- Contenants : Privilégier les contenants en acier avec revêtement intérieur phénolique (tel que l'original), le contenant de polyéthylène haute densité (HDPE) et les bouteilles en verre, idéalement teinté brun. Les autres types de plastiques ramollissent et se déforment au contact prolongé du parfum. Le verre est recommandé pour un entreposage de longue durée. Mettre le produit sous atmosphère d'azote peut aussi réduire les possibles réactions d'oxydation.
- Température recommandée d'entreposage : 15 - 20°C

#### **SECTION 8 : Contrôle de l'exposition / Protection individuelle**

**Contrôles d'ingénierie appropriés** : Si possible, utiliser un système hermétique pour la manipulation et le transfert de ce produit. Sinon, assurer une ventilation mécanique adéquate ou l'utilisation de hotte dans les aires de production. Maintenir ces secteurs en pression atmosphérique négative par rapport aux autres pièces de l'usine.

#### **Équipement de protection individuelle :**

- Protection des yeux : Porter des lunettes avec protection latérale bien ajustées ou une protection faciale certifiées NIOSH ou EN 166 (EU).
- Protection de la peau : Utiliser le tablier ou la combinaison de travail ou autres vêtements de protection résistants aux produits chimiques. Utiliser des bottes ou souliers avec bouts d'acier. Porter des gants en néoprène. Ne pas utiliser des gants de caoutchouc naturel.
- Protection respiratoire : Aucune protection respiratoire n'est nécessaire pendant les opérations normales dans un endroit de travail où les mesures de contrôles d'ingénierie sont mises en place, telle que la ventilation adéquate, etc. Porter un demi-masque ou un respirateur à pression négative avec des cartouches contre les vapeurs organiques et des filtres de particules certifié NIOSH ou CEN (EU).
- Autres équipements de protection : Fournir des douches d'urgence de sécurité et des douches oculaires à proximité des lieux de travail. Laver les mains avec du savon après avoir manipulé le produit.

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Propriété	Description
État physique	Liquide clair
Couleur	Jaune pâle
Odeur	Caractéristique de chocolat noir
pH	Non applicable
Point/plage de fusion	Non disponible
Point/plage d'ébullition	Non disponible
Point d'éclair	89°C (192.2°F) – ASTM D93 (CCCFP)
Taux d'évaporation	Non disponible
Flammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Pression de vapeur	Non disponible à 20°C
Densité relative gazeuse	Non disponible (Air = 1)
Densité relative	1.0790 – 1.0890 (20/20°C)
Indice de réfraction	1.5355 – 1.5455 à 20°C
Solubilités	Non soluble dans l'eau ; soluble dans l'éthanol et le méthanol
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible
Température d'auto-ignition	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	Supérieure à l'eau

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

- **Réactivité** : Peut foncer avec le temps (réactions mineures sans impact sur l'odeur).
- **Stabilité chimique** : Stable dans les conditions recommandées de stockage et de manutention.
- **Possibilité de réactions dangereuses** : Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.
- **Conditions à éviter** : Chaleur excessive, flammes nues, soleil direct, sources d'ignition.
- **Matériaux incompatibles** : Agents oxydants forts, réducteurs forts, acides forts, bases fortes.
- **Produits de décomposition dangereux** : Oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>), fumée (en cas de combustion).

## SECTION 11 : Données toxicologiques

- **Voies d'exposition probables** : Contact cutané, contact oculaire, inhalation, ingestion.
- **Effets aigus** :
  - Inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires. Forte exposition : maux de tête, vertiges.
  - Contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
  - Contact avec les yeux : Provoque une sévère irritation des yeux, possible gonflement.
  - Ingestion : Peut causer des nausées, vomissements.
- **Toxicité aiguë** :
  - Voie orale : DL50 rat > 2400 mg/kg
  - Contact cutané : DL50 lapin > 3200 mg/kg
  - Inhalation : Données insuffisantes
- **Corrosion/Irritation cutanée** : Provoque une irritation cutanée (Catégorie 2).
- **Lésions oculaires/Irritation** : Provoque une sévère irritation des yeux (Catégorie 2A).
- **Sensibilisation** : Peut provoquer une allergie cutanée (Catégorie 1, 2.1 % des ingrédients classifiés). Non classifié pour la sensibilisation respiratoire.
- **Mutagénicité, cancérogénicité, toxicité reproductive, organes cibles** : Non classifié (données insuffisantes pour certains composants).
- **Danger par aspiration** : Non classifié.

#### SECTION 12 : Données écologiques

- **Écotoxicité** : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme (Catégorie 2).
- **Persistance et biodégradabilité** : 71 % facilement biodégradable (OECD 301) ; 6 % biodégradable à 60 % en 28 jours ; 23 % sans données.
- **Potentiel de bioaccumulation** : Non disponible (coefficient de partage n-octanol/eau non déterminé).
- **Mobilité dans le sol** : Non disponible.
- **Autres effets écologiques** : Aucun effet connu (ex. : appauvrissement de l'ozone).
- **Composés organiques volatils (COV)** : 7 % (pression de vapeur > 0.1 mmHg à 20°C).

#### SECTION 13 : Données sur l'élimination

- **Méthodes d'élimination** : Éviter le rejet dans les égouts. Éliminer via un service d'incinération homologué pour les déchets dangereux. Contacter Pure Arôme Laboratoire pour des options de recyclage.
- **Emballage contaminé** : Recycler ou éliminer via une installation de gestion des déchets dangereux conformément à la réglementation locale/régionale/nationale.

#### SECTION 14 : Informations relatives au transport

- **TMD Canada / DOT USA (camion, non domestique)** : Non réglementé.
- **DOT USA (camion, domestique)** : Non réglementé.
- **IMDG (maritime)** : UN 3082, Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, N.S.A. (Benzoate de benzyle, Methyl hydrogenated rosinat), Classe 9, GE III.
- **IATA (aérien)** : UN 3082, Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, N.S.A. (Benzoate de benzyle, Methyl hydrogenated rosinat), Classe 9, GE III.
- **Polluant marin** : Oui (1,3-benzodioxole-5-carbaldehyde, 2H-chromen-2-one).

#### SECTION 15 : Informations sur la réglementation

- **Canada** :
  - Liste intérieure des substances (LIS) : Tous les composants répertoriés.
  - Plan de gestion des produits chimiques (PGPC) : Aucun composant concerné.
  - Agence canadienne d'inspection des aliments : Aucun allergène alimentaire listé (C.R.C. ch. 870).
- **États-Unis** :
  - TSCA : Tous les composants répertoriés ou exempts.
  - OSHA : Chimique dangereux (29 CFR 1910.1200).
  - SARA, CERCLA, CAA, SDWA : Non réglementé.
  - California Proposition 65 : Non listé.
- **Union Européenne** :
  - IFRA : Certificat disponible sur demande.
  - Allergènes (Règlement 1223/2009) : Benzoate de benzyle (34.28 %), Hydroxyméthylbenzène (13.5 %), Coumarine (0.5 %).
- **Inventaires internationaux** : Conforme à AICS (Australie), DSL (Canada), IECSC (Chine), EINECS (Europe), ECL (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TSCA (États-Unis).

## 16. AUTRES INFORMATIONS

- **Date de révision** : 01 septembre 2025
- **Préparé par** : Service technique, Pure Arôme Laboratoire
  
- **Note** : Classifications basées sur données disponibles et ECHA (2025). **Sans parabènes, sans phtalates, non testé sur les animaux, conformément aux valeurs de Pure Arôme Laboratoire.**
  
- **Avertissement de non-responsabilité** :  
Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) sont basées sur les données scientifiques et réglementations en vigueur au moment de la rédaction, tirées de sources fiables sans tests sur les animaux conformément aux valeurs éthiques de Pure Arôme Laboratoire. Ces informations sont fournies de bonne foi et sont considérées comme exactes à la date indiquée. Toutefois, Pure Arôme Laboratoire n'offre aucune garantie, exprimée ou implicite, quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou l'adéquation de ces informations pour un usage particulier. L'utilisateur est responsable de vérifier l'adéquation des informations pour son application spécifique et de se conformer aux réglementations locales, provinciales, nationales et internationales applicables. Pure Arôme Laboratoire décline toute responsabilité pour les dommages, pertes, blessures ou réclamations découlant d'une mauvaise utilisation, d'un stockage inapproprié, d'une manipulation non conforme aux instructions de cette FDS, ou de toute autre action non recommandée. En cas de doute, contacter Pure Arôme Laboratoire au (514) 500-5534 ou un professionnel qualifié.
  
- **Abréviations** :
  - SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
  - SGH : Système Général Harmonisé
  - VLE : Valeur limite d'exposition
  - CNESST : Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
  - TMD : Transport des marchandises dangereuses